

Conditions Générales de Vente & Politique d'Annulation

Garantie et confirmation de réservation

- Pour toute garantie de réservation, il est nécessaire de procéder au prépaiement de 40% du montant total de la prestation. Le cas échéant, il est possible au client de transmettre un numéro de carte bancaire avec date de validité et cryptogramme à titre de garantie. La confirmation de réservation sera transmise après obtention du prépaiement correspondant à 40% du montant total de la prestation.
- A défaut de ce prépaiement ou de ce numéro d'autorisation, l'établissement ne garantit pas la disposition des espaces réservés.

Modalités d'annulation

- Toute annulation même partielle doit être exprimée par mail à spa-club7@club-7.fr

Pour toute annulation intervenant :

- Moins de 72 heures avant la date d'arrivée : le montant total de la prestation sera facturé.
- Moins de 15 jours avant la date d'arrivée, l'acompte sera conservé en cas de prépaiement ou facturé en cas de garantie par carte bancaire. Le solde de la prestation sera remboursée en cas de paiement de la totalité

Dans le cas d'une annulation émanant de la SARL Club 7, la prestation sera intégralement remboursée au client (arrhes incluses)

Modification

- 10 jours avant la date de la réservation, aucune modification de prestations ne pourra être faite. La facturation sera établie sur la base du devis signé.

Retard

En cas de retard la durée de la prestation pourra être écourtée. Les traitements se terminant à l'heure prévue afin de respecter les rendez-vous suivants.

Vestiaires

Le club met à disposition des casiers individuels qui devront être fermés par l'adhérent de manière sécurisée avec un cadenas ou via un code personnel. L'utilisation du casier est limitée à la durée de la séance. Il est interdit de déposer des affaires personnelles en dehors des casiers. Nous vous conseillons de ne pas apporter d'objets de valeur dans l'enceinte du Spa et à souscrire une assurance personnelle pour les objets personnels que vous pourriez apporter. Le client est personnellement responsable de ses effets personnels qui ne sont pas sécurisés de manière appropriée dans les casiers mis à dispositions. La SARL Club 7 n'est responsable d'aucun dommage, perte ou vol de vos effets personnels, sauf pour une cause imputable à la SARL Club 7. En cas de dommage, perte ou vol qui ne serait pas dû à un défaut de sécurisation des effets personnels du fait de l'adhérent, la SARL Club 7 demandera à l'adhérent de lui fournir les factures ou tickets de caisse afférents aux effets en question afin de prendre en considération toute réclamation.

Assurance et responsabilités

Le club est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel conformément à l'article 37 de la loi du 16 juillet 1984. Cette assurance a pour objet de garantir l'établissement contre les conséquences pécuniaires et de responsabilité civile encourues au titre des dommages causés à autrui du fait de l'exploitation : dommages corporels, matériel, immatériel. Conformément à l'article 38 de la loi 16 juillet 1984, le club recommande de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties susceptibles de réparer les atteintes, à l'intégrité physique dont il pourrait être victime en cas de dommages corporels, et ce auprès de l'assureur de son choix. La SARL Club 7 et ses employés ne peuvent pas être tenus responsables des dommages matériels ou immatériels suite à un accident ou une blessure dont l'adhérent est victime dans l'établissement si ces dommages résultent d'une violation des clauses du contrat, du règlement intérieur du spa, ou d'une utilisation anormale des équipements, sauf dans le cas où ces dommages résulteraient d'une cause attribuable à la SARL Club 7.

Surveillance Vidéo

L'établissement est placé sous vidéo surveillance permanente. Ces données sont placées sous la loi de la protection des données personnelles et archivées durant 30 jours maximum.

Réclamations et Litiges

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer : -soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS. »

Coordonnées service client

Pour contacter notre service client vous pouvez nous contacter par mail à spa-club7@club-7.fr, par courrier à l'adresse suivante : SARL Club 7, 448 rue de la Roqueturière 34090 Montpellier ou par téléphone au 04.67.707.709.

Démarchage téléphonique

Si vous ne souhaitez pas être sollicités par téléphone, vous pouvez inscrire votre numéro de téléphone sur le site bloctel.gouv.fr afin de demander à ne pas être sollicité par téléphone au sujet d'une offre commerciale. Vous pouvez également vous enregistrer à la liste d'opposition sur le site ou par courrier postal à l'adresse suivante : SAS OPPOSETEL, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret, 10000 Troyes.